

Master en Sciences sociales - Pilier Migration et citoyenneté

Pilier principal de Master - Pilier Migration et citoyenneté

90 ECTS

1ère et 2ème années

Enseignements		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Titre générique	Thématique							
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)					30		Obl.	
(Note 2)					30			
PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ					30		Obl.	
Introduction aux études des migrations: Au-delà de la cohésion sociale					20		Obl.	
Enseignements obligatoires:								
Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté	Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté	G. D'Amato, A. Manatschal	2	A	5	C	obl.	EX. E 2 H
Enseignements à choix:								
Les contemporaines de la migration	Circulation des personnes: Les contemporaines de la migration	G. D'Amato	2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
Démographies et changements sociétaux (1 an sur 2)	Démographies et changements sociétaux	I. Steiner	2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
La perspective transnationale au sein des études sur la mobilité et les migrations: Enjeux théoriques et empiriques	La Perspective transnationale au sein des études sur les mobilités et les migrations: Enjeux théoriques et empiriques	J. Moret, C. Fischer	2	A	5	C	opt.	EX. O 15'
Géographie des migrations	Géographie des migrations	E. Pigué	2	A	5	C	opt.	EX. O 15'
Immigrant political incorporation	Immigrant political incorporation	A. Manatschal	2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
La "sécurité" : concept en droit et en politique des migrations	La "sécurité" : concept en droit et en politique des migrations	C. Achermann	2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
Asylum policy	Asylum policy	A. Manatschal	2	A	5	C	opt.	éval. int. notée

Master en Sciences sociales - Pilier Migration et citoyenneté

Pilier principal de Master - Pilier Migration et citoyenneté (suite)

90 ECTS

1ère et 2ème années		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Titre générique	Thématique							
PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ (suite)							Obl.	
Introduction aux études des migrations: Au-delà de la cohésion sociale (suite)							Obl.	
Enseignements à choix:								
The politics of international migration	The politics of international migration	J.-T. Arrighi de Casanova	2	A	5	C	opt.	éval. int.notée
Les contemporaines de la citoyenneté	Circulation des personnes: Les contemporaines de la citoyenneté (Histoire, Territoires, Société)	G. D'Amato	2	P	5	C	opt.	éval. int. notée
Economics of Migration	Economics of Migration	M. Pecoraro	2	P	5	C	opt.	éval. int.notée
Droit des migrations I (cours de base) <i>Faculté de droit</i>	Droit des migrations : partie générale	M. Nguyen	4	P	8	C	opt.	EX. O 15'
Droit des migrations II (droits humains) <i>Faculté de droit</i>	Droit des migrations : droits humains	C. Amarelle	2	P	4	C	opt.	EX. O 15'
Migrations forcées (Note 3)	Séminaire Interdisciplinaire : Migrations forcées	M. Fresia / E. Piguët	2	P	5	S	opt.	éval. int.notée
Séminaire BENEFRI: discrimination and anti-discrimination: socio-legal perspectives	Séminaire BENEFRI: discrimination and anti-discrimination: socio-legal perspectives	Ch. Achermann	2	P	5	S	opt.	éval. int.
Migration et droit: Séminaire interdisciplinaire du CDM (Note 4)	Séminaire interdisciplinaire du CDM : la migration irrégulière - perspectives des sciences sociales et du droit	Ch. Achermann	cours-bloc	P	5	S	opt.	éval. int.notée
Titre à définir	Titre à définir	A. Manatschal	2	P	5	S	opt.	éval. int.notée
Titre à définir	Titre à définir	A. Manatschal	2	P	5	S	opt.	éval. int.notée
Séminaire MAPS transversal: L'interdisciplinarité en acte	Séminaire MAPS transversal: L'interdisciplinarité en acte	Dahinden, Zittoun, Piguët, Söderström, Ghasarian,	3	A + P	5	S	opt.	éval. Int. Non notée
Cours à choix de 5 ECTS dans le programme MA			2	selon ens.	5		opt.	selon ens.

Master en Sciences sociales - Pilier Migration et citoyenneté

Pilier principal de Master - Pilier Migration et citoyenneté (suite)

90 ECTS

1ère et 2ème années		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Titre générique	Thématique							
PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ (Suite)							Obl.	
Méthodes d'analyse empirique					10		Obl.	
Méthodes de recherches qualitatives en sciences sociales I (TC)	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales Ia	J. Dahinden	2	A	10	C	opt.	éval. int. notée
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales IIa	J. Dahinden	2	P		C		éval. int. notée
Méthodes de recherches qualitatives en sciences sociales II (TC)	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales Ib	A. Neubauer	2	A	10	C	opt.	éval. int. notée
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales IIb	A. Neubauer	2	P		C		éval. int. notée
Analyse quantitative en sciences sociales I (TC)	Analyse quantitative en sciences sociales I	D. Ruedin	2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
Analyse quantitative en sciences sociales II (TC)	Analyse quantitative en sciences sociales II	D. Ruedin	2	P	5	C	opt.	éval. int. notée
Autres séminaires de méthodes (TC)			2	selon ens.	10	S	opt.	selon ens.
Colloque des mémorants (Note 5)	Colloque des mémorants en migration citoyenneté	G. D'Amato, Ch. Achermann	2	A + P	-		opt.	
Mémoire					30		Obl.	
Mémoire de Master (Note 1)	Mémoire de Master				30	M	obl.	
Total 1ère et 2ème années					90			

Master en Sciences sociales - Pilier Migration et citoyenneté

Pilier principal de Master - Pilier Migration et citoyenneté

60 ECTS

1ère et 2ème années		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Enseignements								
Titre générique	Thématique							
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)					10		Obl.	
10 crédits ECTS à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires)					10			
PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ					20		Obl.	
2 cours à choix à 5 ECTS en "Introduction aux études des migrations: Au- delà de la cohésion sociale"				selon ens.	10			selon ens.
2 cours à choix à 5 ECTS en "Méthodes d'analyse empirique"				selon ens.	10			selon ens.
Mémoire					30			
Mémoire de Master (Note 1)					30	M	obl.	
Total 1ère et 2ème années					60			

Pilier secondaire de Master - Pilier Migration et citoyenneté

30 ECTS

1ère et 2ème années		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Enseignements								
Titre générique	Thématique							
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)					10		Obl.	
10 crédits ECTS à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires)					10			
PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ					20		Obl.	
2 cours à choix à 5 ECTS en "Introduction aux études des migrations: Au- delà de la cohésion sociale"				selon ens.	10			selon ens.
2 cours à choix à 5 ECTS en "Méthodes d'analyse empirique"				selon ens.	10			selon ens.
Total 1ère et 2ème années					30			

Master en Sciences sociales - Pilier Migration et citoyenneté

Evaluation interne: les modalités d'évaluation sont précisées dans le descriptif en ligne de chaque enseignement

Abréviations

C = Cours	A = Atelier (y compris travaux pratiques)	ST = Stage	obl. = Obligatoire
S = Séminaire	C-A = Cours-Atelier	M = Mémoire	opt. = Optionnel
C-S = Cours-séminaire	EX = Examen	E = Ecrit	A = Automne
LD = Lecture dirigée	T = Terrain (voyage, etc.)	O = Oral	P = Printemps

Remarques générales sur le Master ScS et ses piliers à 30 crédits ECTS, 60 crédits ECTS ou 90 crédits ECTS

- 1) Les étudiant-e-s peuvent combiner deux disciplines (p.ex. pilier principal: Sociologie et pilier secondaire: Géographie) – ou combiner un pilier (p.ex. sociologie) avec un pilier d'un autre master de la FLSH (p.ex. histoire / philosophie).
- 2) Plusieurs enseignements proposés dans le tronc commun interdisciplinaire sont également des enseignements obligatoires ou à option des piliers. L'étudiant-e est donc invité-e dès le départ à réfléchir au programme qu'il/elle entend suivre afin de satisfaire aux conditions de réussite du plan d'études, sachant qu'un même enseignement ne peut faire l'objet de deux validations dans des contextes différents.
- 3) D'entente avec le/la responsable du Master ou du pilier, l'étudiant-e peut, dans le cadre d'un MA ScS à 90 crédits ECTS, valider jusqu'à 5 crédits ECTS (1 crédit ECTS = 25 à 30 heures de stage + rapport) de stage dans son tronc commun interdisciplinaire ou dans son pilier.
- 4) Dans le cadre d'un MA ScS à 120 crédits ECTS, l'étudiant-e peut, d'entente avec le/la responsable du Master ou de pilier faire valider jusqu'à 30 crédits ECTS de stage.
- 5) Crédits libres orientés: il est possible de faire valider un cours (au maximum 5 crédits ECTS) pris dans une autre Université suisse. Les étudiant-e-s sont prié-e-s de s'adresser au responsable du Master et du pilier avant de faire valider leur choix.

Note 1

Le sujet du mémoire ainsi que les exigences concrètes liées au mémoire (p.ex. colloque ou séminaire pour mémorants) sont à définir en accord avec le/la directeur/trice, en principe au début du 2ème semestre du MA.

Note 2

L'étudiant-e complète son tronc commun de la manière suivante:

15 ECTS en "cours transversaux: Concepts et notions":

10 ECTS en "méthodes"

5 ECTS en "séminaire interdisciplinaires"

Note 3

Le nombre de participant-e-s à ce séminaire est limité. Priorité sera donnée aux personnes ayant validé le cours de géographie des migrations ou le cours d'anthropologie du développement.

Note 4

Le nombre de participant-e-s à ce séminaire est limité. Priorité sera donnée aux personnes ayant validé un cours d'un-e des enseignant-e-s.

Note 5

La participation est **obligatoire**. Fréquence de l'enseignement : 1 fois par mois.